

Comit  National du D bat Participatif Linky

Compte-rendu de la r union d'installation du 21 septembre 2018

Avant-propos

Le pr sent compte-rendu a pour objectif de pr senter le d roul  et les principaux  changes issus de la r union d'installation du premier Comit  National du d bat Participatif Linky du 21 septembre 2018. Au cours de cette r union, les participants ont  t  amen s   prendre connaissance du dispositif global (r le du Comit  national, pr sentation des conf rences de citoyens, moyens d'information et d'expression), mais  galement   r agir en formulant des avis et attentes :

- sur les moyens d'informations et d'expression
- sur les th matiques que les citoyens devront aborder au cours des conf rences de citoyens.

R�union du :	Vendredi 21 septembre 2018
Participants :	14 participants
Animateurs :	Michel CHEVALET, pr�sident du Comit� National du D�bat Participatif Linky Pascal BEAUMARD, R�dacteur en chef des Cahiers de la Ville Responsable
D�but / Fin :	13h → 15h30

Prise de parole de Gr goire Milot, directeur de publication des Cahiers de la ville responsable

Gr goire Milot, directeur de publication des Cahiers de la ville responsable, a tenu   remercier l'ensemble des participants pr sents. Il a pr sent  les Cahiers de la Ville Responsable, revue   destination des acteurs de la vie publique et des collectivit s, qui r alisera en d cembre sp cial un dossier sp cial «  nergie » et qui reviendra sur l'ensemble du d bat participatif Linky. Les Cahiers de la ville responsable, en partenariat avec Enedis, ont tenu en effet   organiser, du 1er octobre au 30 novembre 2018, un d bat participatif sur les compteurs communicants Linky. Cette d marche « *d'information et d' coute entend r pondre aux questionnements des Fran ais et contribuera   la formulation d'un avis sur le programme national* ».

Prise de parole d'Herv  Champenois, directeur du programme Linky chez Enedis

Herv  Champenois est revenu rapidement sur les modalit s du d ploiement national des compteurs Linky et a rappel  qu'  ce jour, environ 13,5 millions de compteurs ont  t  install s sur les 36 millions qui doivent  tre install s   l'horizon 2021, objectif fix  par le Grenelle de l'Environnement et la Loi de transition  nerg tique.

Conscient que le programme national de d ploiement des compteurs Linky ne se faisait pas sans r sistances, il a rappel  son int r t visant   associer le public dans le cadre de ce d ploiement, mais  galement   travailler avec les collectivit s, « *maillon essentiel du programme national de d ploiement* ». Il cite en exemple le retour d'exp riences sur le

programme Solenn (smart grid) men  en Bretagne, qui a permis **une appropriation de la d marche par le collectif**.

Il a tenu   rappeler que le compteur Linky ne faisait pas « *moins consommer* », mais qu'il permettait une « *rationalisation des consommations  lectriques* ».

Enfin, il a rappel  qu'Enedis se pla ait dans une posture d' coute attentive des d bats   venir.

Prise de parole de Michel Chevalet, pr sident du Comit  National du D bat Participatif Linky

Michel Chevalet a remerci  l'ensemble des participants pr sents et a rappel  son vif int r t concernant la question  nerg tique, raison pour laquelle il a accept  la sollicitation des Cahiers de la Ville Responsable visant   pr sider le Comit  National du D bat Participatif Linky. Il a ensuite estim  que le « *fait politique* » a  t    l'origine de r sistances grandissantes au programme national de d ploiement des compteurs Linky.

Il attend   ce que le d bat permette d'apaiser de mani re g n rale le programme national de d ploiement en r pondant d'une part aux principales inqui tudes du grand public et d'autre part en proc dant, si n cessaire,   une adaptation   la marge des modalit s de d ploiement.

Tour de table

La pr sente partie pr sente les principaux verbatim des membres du Comit  National, exprimant leurs premi res attentes concernant le d bat participatif Linky et plus particuli rement les conf rences de citoyens :

Christine Goubet-Milhaud, pr sidente de l'Union Fran aise de l' lectricit 

« Le compteur communicant est au c ur de la transformation de la consommation  lectrique, mais il y a un certain nombre de r actions assez basiques qu'il faut savoir entendre »

Joseph Sola, Pr sident du groupe  nergie de l'Association des Ing nieurs des Arts et M tiers

« Linky est un projet ambitieux : ne faudrait-il pas montrer,  couter et convaincre pour mieux comprendre pourquoi un tel projet a du mal   atteindre les usagers ? »

Aude Danieli, chercheuse au LATTS

« Je suis int ress e par la mani re dont on peut questionner les controverses autour de Linky. J'attends un certain nombre de surprises, notamment au niveau des conf rences de citoyens. »

Marion Roth, directrice du think-tank D cider Ensemble

« Ce qui nous int resse, c'est analyser le lien avec les conf rences de citoyen, mais  galement veiller aux bonnes garanties du d bat »

Jean-Beno t Agnani, Responsable des  tudes d'exposition du publiques aux ondes  lectromagn tiques, ANFr

« La communication sur des projets de ce type est tr s importante, tout comme les aspects sociologiques : apporter uniquement la science et la technique ne suffit pas »

Agn s Popelin, Administratrice de France Nature Environnement

« Linky est pour nous un acteur qui peut jouer sur la transition  nerg tique mais il a  t  occult  par des pol miques provoqu es par des craintes et des peurs d montr es »

Les retours du comit  national

→ Concernant le dispositif d'expression

Plusieurs participants se sont interrog s sur les modalit s d'expression via le formulaire d'expression sur le site internet d di  au d bat participatif (debatparticipatiflinky.fr) :

« Les contributions du public sont-elles mises en ligne ? Dans quel ordre chronologique ? Sont-elles mod r es ? L' tat civil des contributeurs sera-t-il visible ou pourront-ils utiliser un pseudonyme ? »

Il est pr vu que les contributions fassent   leur r ception l'objet de mod rations si n cessaires. Les plus r centes seront publi es en t te. Par ailleurs, un champ sera ajout  sur le formulaire afin que les participants puissent choisir un pseudonyme, visible de tous. L' tat civil ne sera pas diffus .

→ Concernant les th matiques du d bat

Agn s Popelin a consid r  que **la transition  cologique** n'a pas  t  suffisamment abord e au sein de l'enqu te participative. Or l'une des fonctions principales assign e   ces compteurs serait de « *conna tre et ma triser sa consommation* ».

Christine Goubet-Milhaud a quant   elle estim  que le public n' tait pas suffisamment au fait **sur les possibilit s que peut apporter Linky, notamment en mati re d'offres personnalis es** propos es par les fournisseurs d' lectricit  : « *nous sommes aux pr mices de la compr hension de Linky* ». Jean-Beno t Agnani prolonge la question sur la n cessit  de bien expliquer au public les **notions de variations de puissance  lectrique** selon les plages horaires.

A la suite de la diffusion de l'enqu te vid o participative, Christine Goubet-Milhaud consid re qu'il faut apporter **davantage de p dagogie et d' coute sur les besoins des m nages en mati re de consommation  lectrique et de puissances souscrites**, afin de tirer le maximum de b n fices du compteur.

Michel Chevalet, Pr sident du Comit  National, prolonge la r flexion en ajoutant qu'un certain nombre de m nages ne sait pas   quoi sert vraiment Linky. Si   ce manque de p dagogie est ajout e la notion de « *compteur impos  par l' tat* », ceci conduit   une certaine d fiance des m nages vis- -vis du compteur. Ainsi, le d bat participatif **doit aborder la notion d'information et de p dagogie vis- -vis du compteur**, position partag e par Marion Roth.

Aude Danieli prolonge le propos de Michel Chevalet en affirmant que les questions relatives aux **r gularisations de contrat** (en ce qui concerne la puissance install e) ne doivent pas

 tre sous-estim es. H rit es de l'histoire du r seau  lectrique fran ais, les probl matiques relatives aux r gularisations de contrat sont   la source de « *d sagr ments visibles* » que sont les disjonctions o  les augmentations de tarifs, pouvant aller jusqu'  la « politisation de l'objet ». Par ailleurs, Aude Danieli souligne les diff rences majeures de contexte entre milieu rural et urbain/p riurbain. Dans les milieux ruraux, les m nages, b n ficiant de courant triphas , seraient directement pass s d'anciens compteurs  lectrom caniques aux nouveaux compteurs Linky, suscitant des probl matiques d'appropriation. Par ailleurs – et comme le souligne Agn s Popelin – l'inaccessibilit  des compteurs dans de nombreuses copropri t s et la prise de connaissance uniquement par internet de sa consommation ne facilitent pas l'int r t pour les usagers envers ces compteurs.

Christine Goubet-Milhaud a abord  la **question de la transposition de la directive europ enne en droit fran ais**. Selon elle, la directive pr voit le « **droit** »   b n ficier d'un compteur intelligent, mais le mod le politique fran ais jacobin en a fait un « **devoir** » : c'est pourquoi le d ploiement de tels compteurs ne s'est pas fait de la m me mani re par exemple en Italie ou en Allemagne. Elle ajoute par ailleurs que l'argument  conomique –   savoir offrir dans un premier temps une pose gratuite et, pour les r fractaires, une pose ult rieure mais payante – peut s'av rer efficace pour le bon d ploiement des compteurs.

Joseph Sola s'interroge sur la **qualit  de la relation client, et plus particuli rement sur l' coute des attentes individualis es** en ce qui concerne le compteur. Ce serait, selon lui, un pr alable indispensable au bon d ploiement des compteurs. En bref, **comment mieux anticiper les besoins des clients ?** Agn s Popelin prolonge la question en  voquant la question de la t l rel ve, qui, bien qu'elle simplifie la vie des consommateurs, **l' loigne d'Enedis et en cons quent, la d sincarne, ce qui peut  tre probl matique pour certains publics**.

Aude Danieli rappelle  galement que « **l'appropriation du compteur se fait  galement par les propri t s sociales de l'individu** » : propri taires, locataires, d tenteurs d'une r sidence secondaire... Elle souligne  galement l'int r t politique de certains clients pour la transition  nerg tique, avec des opinions pro-environnementales, qui s'opposent   la d marche de pose, parce qu'ils se sont d j  engag s dans un projet de ma trise de leur  nergie sans attendre Linky (en utilisant par exemple leurs propres  nergies renouvelables). Christine Goubet-Milhaud ajoute qu'un **devoir de p dagogie est n cessaire sur les notions d'autoconsommation**, qui ne sont pas synonymes d'autarcie  nerg tique.

Agn s Popelin s'interroge  galement sur la **question de la valorisation des donn es recueillies aupr s du grand public**, mais  galement sur la **s curit  num rique du compteur (piratage, blackout...)**.

Jean-Beno t Agnani  voque la n cessit  d' voquer les **responsabilit s en cas de grave danger li  au compteur ( lectrocution, incendie)**. Il  voque  galement la **place du compteur dans le quotidien des personnes  lectrosensibles**. *In fine*, les questions relatives au caract re  ventuellement dangereux du compteur – m mes infimes – doivent  tre davantage creus es car elles seront abord es par le public.

Michel Chevalet a  voqu  la question de la **formation des installateurs** : premier contact avec les clients, ceux-ci doivent  tre en mesure de **pr senter de mani re p dagogique l'int r t et le bon fonctionnement du compteur**.

En conclusion de la r union, Michel Chevalet, Laurent M ric et Pascal Beaumard ont tenu   remercier l'ensemble des participants   la pr sente r union. Pascal Beaumard a ensuite pr sent  le calendrier des prochaines r unions (voir page suivante).

Synthèse des thématiques complémentaires à aborder en conférences de citoyens

- Linky et la transition énergétique (connaissance et maîtrise de sa consommation) et écologique (impact carbone des données, recyclage des anciens compteurs).
- L'information et la pédagogie autour du programme national de déploiement, mais également sur les fonctions et objectifs du compteur Linky
- La problématique autour des régularisations de contrats
- La qualité de la relation client, et plus particulièrement une écoute personnalisée des ménages en matière de besoins énergétiques
- Les questions relatives au compteur lui-même et de supposées défaillances pour mieux anticiper les craintes du public.
- La question de la différenciation propriétaires / locataires
- La question de la formation et du savoir être des installateurs, en première ligne avec les usagers.
- La question des usages et des modes d'utilisation du compteur par les usagers
- ...

Prochaines échéances

